## PUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRESIDENCE DU CONSEIL D'ETAT

CHANCELLERIE

ECRET Nº 75/292 du 18.6.75

portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre du Mérite Congolais.

CHEF D'ETAT,
PRESIDENT DU CONSEIL D'ETAT.

W la Constitution ;

VU le Décret 59/54 du 25 Février 1959, portant création de l'Ordre du Mérite Congolais;

VU le Décret 59/227 du 31 Octobre 1959, fixant le montant des droits de Chancellerie;

## ECRETE:

ARTICLE ler : Est nommé à titre exceptionnel dans l'Ordre du Mérite Congolais :

## AU GRADE DE CHEVALIER

Camarade LIQUSSOV, Professeur à l'Ecole du Parti - BRAZZAVILLE Mr. DYBANTSA Joachim, Directeur Divisionnaire SNE BRAZZAVILLE

ARTICLE 2: Il ne sera pas fait application des dispositions du Décret 59/227 du 31 Octobre 1959, en ce qui concerne le règlement des droits de Chancellerie.

ARTICLE 3: Le présent Décret sera publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./,-

Fait à Brazzaville, le 18 JUIN 1975

LE COMMANDANT Marion N'GOUABI .-